



**44<sup>ème</sup> séance plénière de la  
Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur  
7 décembre 2018, Annweiler am Trifels**

---

**A.4 Priorités de la présidence suisse 2019**

---

**Résolution**

La Conférence du Rhin supérieur adopte les priorités 2019 de la présidence suisse. La mise en œuvre de ce programme fera l'objet d'une évaluation lors de la séance plénière fin 2019.



## Les priorités de la présidence suisse en 2019

Sous la direction d'Elisabeth Ackermann, Présidente du Conseil d'Etat du canton de Bâle-Ville, la présidence suisse de la Conférence du Rhin supérieur est placée en 2019 sous le thème « **Concevoir ensemble le présent et l'avenir** ». Outre la poursuite des principaux dossiers et le recentrage sur des intérêts suisses spécifiques, l'implication des jeunes dans la collaboration transfrontalière représente un enjeu important.

### 1. Economie – pour un marché du travail transfrontalier intégré et un pôle économique performant

Le renforcement du marché du travail transfrontalier dans la région du Rhin supérieur constitue un enjeu majeur. La pénurie de compétences apparaît de plus en plus clairement comme un facteur de risques dans cette région économique tri-nationale. Il est essentiel d'attirer et de fidéliser dans la région des collaboratrices et collaborateurs qualifiés. La présidence s'attachera donc à vérifier si des mesures tri-nationales concertées sont envisageables pour faire face à cette pénurie de compétences – en organisant par exemple un colloque dans le domaine de la santé.

### 2. Mobilité – penser et développer ensemble les transports

La création d'une offre de transport performante est au cœur des priorités. L'accent est porté sur la mise en pratique des lignes directrices énoncées par la Conférence du Rhin supérieur en 2015 en matière de politique des transports, la réorientation vers des moyens de transport respectueux de l'environnement et la simplification des systèmes tarifaires transfrontaliers, afin d'améliorer l'accessibilité et le développement de la région du Rhin supérieur.

### 3. Aménagement du territoire – concevoir des projets et coopérer au sein d'espaces fonctionnels

Du fait de son unité territoriale géographique, une politique territoriale et régionale, transfrontalière et concertée, est essentielle pour la région du Rhin supérieur. La présidence soutient une telle politique territoriale tri-nationale. Il s'agit donc dès lors de développer l'observation territoriale transfrontalière et d'encourager la coopération en vue d'un échange durable des données statistiques. Le cadre de référence de 2001 en matière d'aménagement du territoire sera quant à lui évalué et révisé.

### 4. Culture – protéger et développer des projets culturels réussis

Le Museums-PASS-Musées a été lancé il y a 20 ans sur une initiative suisse, avec l'appui de la Conférence du Rhin supérieur. La présidence soutient donc les activités organisées à l'occasion du jubilé. Développer le réseau des acteurs culturels dans la région du Rhin supérieur par le biais de projets concrets représente un enjeu tout particulier pour la présidence, qui soutient à cet effet la création d'un outil d'information pour les acteurs culturels et le développement d'un fonds pour les échanges théâtraux.

### 5. Jeunesse – Permettre à la jeunesse de s'exprimer

L'avenir est entre les mains de la jeunesse, la région du Rhin supérieur ne fait pas exception à la règle. Les jeunes doivent par conséquent avoir davantage voix au chapitre et être co-décisionnaires, également sur le

plan tri-national. Un sondage représentatif mené auprès de la jeunesse doit renseigner sur les besoins et les demandes de ce groupe de population en ce qui concerne la collaboration transfrontalière. Le futur agenda de la Conférence du Rhin supérieur tiendra compte des résultats de ce sondage.

## **6. Renforcement de l'environnement, de la santé, de l'éducation, de la gestion des catastrophes et de la gouvernance**

### **a. Environnement – obligation de durabilité et d'efficacité des ressources**

La stratégie et les objectifs visés par la Conférence du Rhin supérieur en matière d'énergie et de protection du climat ont permis d'accomplir, en 2013, un premier pas vers l'inscription de la région du Rhin supérieur comme région modèle en matière d'énergie. La tenue d'un congrès sur le thème de l'efficacité des ressources, de la gestion des déchets et du flux des matières doit permettre, sous la présidence suisse, de renforcer la collaboration en vue d'une réduction de l'empreinte écologique.

### **b. Santé – l'espace de santé du Rhin supérieur est une chance**

L'année 2019 doit également permettre de poursuivre le développement de l'espace de santé du Rhin supérieur. Grâce au centre de compétences tri-national TRISAN, des synergies transfrontalières en matière de soins de santé peuvent être exploitées au profit de la population du Rhin supérieur. La présidence s'engage pour la poursuite du projet. Des événements autour du thème de « La pénurie de compétences dans le secteur de la santé » seront organisés pour encourager les échanges tri-nationaux et mettre en œuvre les objectifs de la Conférence du Rhin supérieur en matière de santé.

### **c. Education – la région du Rhin supérieur en route vers l'innovation et le savoir**

Afin de développer davantage l'innovation et le savoir dans la région du Rhin supérieur, le programme prévoit un engagement commun pour la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur, ainsi qu'un renforcement du European Campus et de TriRhenaTech. Il comprend également la promotion du plurilinguisme, crucial pour l'identité de la région, sa cohésion sociale, culturelle et économique, et garantit la mobilité professionnelle transfrontalière.

### **d. Gestion des catastrophes – renforcement de la coordination pour la protection de la population**

Dans la région du Rhin supérieur, l'aide transfrontalière peut être confrontée à des difficultés de mise en œuvre dues à des différences en matière de processus décisionnels, d'organisation de l'intervention, ainsi qu'à des barrières linguistiques. Dans ce contexte, des bases juridiques doivent être mises en place, pour permettre des interventions simples. Les échanges entre forces d'intervention sont encouragés, afin de faciliter la collaboration et la mise en réseau de ces dernières dans la région. Dans ce même but, outre la préparation d'un exercice tri-national de gestion des catastrophes, un projet Interreg pour une communication satellite, ainsi que l'élaboration d'un dictionnaire tri-national ont également été initiés.

### **e. Gouvernance – Cohésion et coopération**

Outre son expérience considérable, la coopération du Rhin supérieur affiche également un bilan positif avec plus de 400 projets Interreg réalisés avec succès depuis 1990. Le débat, lancé par l'Union européenne en 2018, sur l'avenir de la politique régionale pour la période 2021-2027, exige que soient prises des décisions stratégiques, nécessaires pour la poursuite du développement de la région transfrontalière du Rhin supérieur. La stratégie 2030 de la RMT, qui doit être encore élaborée, peut en ce sens constituer une contribution appropriée. Elle doit servir de base et de fil conducteur pour l'élaboration du programme opérationnel Interreg VI A Rhin supérieur.